



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

BTS - Niveau 5

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Métiers des Services à l'Environnement

LES OBJECTIFS

Former des Techniciens supérieurs capables de :

- S'appuyer sur de solides connaissances techniques,
- Élaborer et suivre des prestations de service.
- Organiser et mettre en place, à partir d'un cahier des charges, des structures d'exploitation et d'en assurer le suivi, l'évolution dans le respect d'un budget.
- Gérer des stocks.
- Gérer et animer des équipes opérationnelles,
- Participer à la mise en place des systèmes de management de la qualité, de l'environnement, de la sécurité,
- Contribuer au développement de l'activité du service, de l'entité, de l'entreprise.



LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BTS MSE est un professionnel qualifié qui occupe des postes à responsabilités managériales dans des services généraux ou laboratoires de tout secteur d'activité (industrie, services, collectivités territoriales, centre hospitalier, BTP) et dans des organisations spécialisées telles que des entreprises de propreté, d'assainissement, de traitement des déchets, traitement des pollutions, production et distribution d'énergie et d'eau et protection d'espaces naturels

POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite de formation possible en licence professionnelle (ex. HSE, Qualité, Hygiène, sécurité, santé, environnement)

LES +++ DE LA FORMATION

un projet professionnel qui peut être adopté par l'entreprise ou breveté,
Mettre en place un plan de qualité.

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Sainte-Clotilde

0262 28 18 30

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (BTS)

MÉTIERS DES SERVICES À L'ENVIRONNEMENT - NIVEAU 5

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

BTS ouvert aux titulaires d'un Baccalauréat :

- Bac général : S - ES
- Bac technologique : STL - STI2D - STI2S - STG
- Bac Professionnel (sous réserve d'un bon dossier scolaire) : HPS - GPPE - IP
- Avoir une entreprise d'accueil

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Bulletins trimestriels ou semestriels de l'année de terminal du baccalauréat
- Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026

Email :

Élaborer et suivre des prestations de service

Proposer une démarche Qualité

Contribuer au développement durable

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Sciences physiques et chimiques
- Biologie, microbiologie et écologie appliquées
- Sciences et technologies des systèmes
- Connaissances des milieux professionnels
- Gestion économique et développement de l'activité
- Français et méthodologie
- Anglais

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Communication et technique de management
- Projet professionnel
- Technologies professionnelles
- Système qualité, Sécurité, environnement, responsabilité sociale et développement durable

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle avec des contenus modulaires

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en Centre et 1 semaine en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens du BTS sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectuées en Centre.

L'obtention du diplôme se fait avec une moyenne générale d'au moins 10.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- un centre de documentation technique
- des salles équipées
- salles informatiques avec accès internet

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours.

Je suis intéressé(e) par la formation

- BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (BTS)
MÉTIERS DES SERVICES À L'ENVIRONNEMENT - NIVEAU 5**
- Je souhaite être contacté(e)**

Créneaux horaires :
(facultatif)

